



## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DÉCEMBRE 2021.**

Par convocations individuelles du 1 décembre 2021, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHARMEIL, se sont réunis, le Mercredi 8 décembre 2021 à 18h30 en session ordinaire, en Mairie sous la présidence de Monsieur Franck GONZALES Maire.

Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 13 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

### **Présents :**

Mme Martine BARD — M Serge BARDET — Mme Josette CHABOT — M Jean-Paul DAPP — Mme Solange DURAND — M Franck GONZALES — Mme Chantal MELIS — Mme Denise PIASTRA — M Jean PIERRE — M Pierre RAPACCIULO — M Christian ROBERT — M Jean-Michel SAINT ANDRÉ — Mme Mireille THERIAUD.

**Absents** : Mme Séverine PINET procuration à M GONZALES, M Maurice TISSIER.

**Secrétaire de séance** : Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, Mme Denise PIASTRA a été désignée secrétaire de séance.

### **1) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL 20 OCTOBRE 2021**

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 20 octobre 2021 transmis aux membres du Conseil par voie dématérialisée. Celui-ci, est approuvé à l'unanimité.

### **2) CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES ACHATS D'ÉNERGIES AVEC LE SDE03**

Le conseil municipal accepte les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour les achats d'énergies avec le Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier (SDE03) en vue de conclure les marchés d'énergies et de services associés.

### **3) SUBVENTION A LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE**

Il est alloué une subvention de 320 € à la coopérative scolaire pour l'acquisition de matériel de vidéo projection réalisée sur un site d'achat en ligne qui n'accepte pas les moyens de paiement de la commune.

#### **4) GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISMES ADOPTION DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION**

Pour répondre à une obligation réglementaire, la communauté d'agglomération en tant que centre instructeur a développé, pour le compte de ses communes membres, un guichet numérique permettant à tous les pétitionnaires (particuliers, maître d'œuvre, architectes, promoteurs, géomètres, ...) d'envoyer sous forme dématérialisée leur demande d'autorisation d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir...).

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les conditions générales d'utilisation (CGU) du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme qui en fixe les règles d'utilisation et définit les droits et obligations de l'utilisateur et de l'administration.

#### **5) MISE A DISPOSITION D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de passer convention avec la société Traffic Communication pour la location à titre gratuit, pour trois ans, d'un véhicule utilitaire électrique au service de la commune. La mise à disposition du véhicule est subordonnée à l'obtention des recettes suffisantes au titre d'insertions publicitaires sur la carrosserie dudit véhicule.

#### **6) ACHAT DES TERRAINS RUE DE LA SENTE AUX RENARDS**

Aujourd'hui les travaux de création d'une piste cyclable et d'aménagement paysagers sur la rue de la sente aux renards nécessitent d'élargir l'emprise foncière de la voie publique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve l'achat des parcelles suivantes :

<b>N° parcelle</b>	<b>Contenance</b>	<b>Propriétaire</b>
AH 293	731 m <sup>2</sup>	Sté GM VIII
AH 296	282 m <sup>2</sup>	Sté GM VIII
AH 300	13 m <sup>2</sup>	Sté GMC II
Ah 301	139 m <sup>2</sup>	Sté GMC II

A l'euro symbolique et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

#### **DIVERS**

##### **- Information création des comités de quartier :**

M Benjamin BAFOIL adjoint au Maire de Cusset fait part de son expérience quant à la création et l'animation des comités de quartiers dans sa commune.

A l'issue des échanges les membres de l'assemblée s'accordent pour engager un dispositif participatif en mobilisant les charmeillais à l'aide de flyers et d'une réunion publique.

##### **- Information démarches éco responsables :**

M RAPACCIULO rend compte des avancées du groupe de travail consacré aux engagements éco responsables du projet municipal. Dans un premier temps des opérations de sensibilisation au ramassage des déchets et au compostage pourraient être lancées.

La séance est close à 20 h 15.

Charmeil, le 10 décembre 2021

Le Maire



E. GONZALES